

Joint français : la grève ou la trêve
LAMBALLE : montrez ces seins...
ARMEE : trois morts par accoutumance

LE CANARD

de nantes à brest
à PLOGOFF un n° spécial

du 16 au 30 mai n° 63



Jean Guirret

ON LUTTE AUSSI CONTRE L'ENNUI

Lannion

PROFESS PROFESS PROFESS

Sur la Zone industrielle de Lannion, à deux pas de l'aérodrome, Polydass écrit une nouvelle page de l'histoire de la décentralisation. Une histoire à laquelle on pourra bientôt mettre un point final au train où vont les choses. Le petit chapitre qui laissera le bureau d'études spécialisé dans le dessin et la gravure de plaques de signalisation et de sécurité aura des allures de tragédie-comédie. Tragédie, car le risque de s'acharner par la disparition d'une entreprise qui vient de toucher 370 000 F de prime au titre de la décentralisation et par le chômage d'une bonne dizaine de salariés. Comédie, parce que le comportement du patron atteint la caricature et qu'il donne à certains épisodes le ton du vaudeville.

Il est tout presque au complet, assis autour d'une table basse dans le hall de l'entreprise qu'il occupe pour et nuit depuis trois jours. Le secrétaire de l'union locale CFTD fait les présentations puis laisse raconter d'abord par ceux qui sont venus. Ouï ouïe le feu ? Sourires, on se rejette la balle en disant «Vas-y, on te reprendra si tu es des bêtises là. Finalement, la racontée ensemble, cette histoire, chacun apporte son témoignage. Les plus anciens d'entre eux sont entrés dans l'entreprise à sa création en septembre 78. «Les années ont duré deux mois puis le patron est passé aux sarcasmes, aux insultes, on s'est fait traiter de cas sociaux, d'incapables...» Un apprenti ne tient pas le coup. Il signe sa lettre de démission, difficilement car sa main tremble d'émotion pendant que le patron le traite d'analphabète. Les rapports se détachent de l'organigramme et font appel à l'inspection du Travail. Ses recommandations pour l'élection de délégués arrivent au bureau de M. Henry. Celui-ci répond par deux licenciements, on est au mois de mai 79, un en plus tard le tribunal vient de condamner l'employeur à leur verser des dommages et intérêts. Entre temps, le climat n'a fait qu'empirer mais les élections de délégués ont enfin lieu en février dernier. Malgré des salaires qui ne dépassent pas 2 200 F et qui pour la plupart ne décollent pas du SMIC, les salariés s'entraident à deux revendications, l'amélioration des conditions de travail et son organisation car le personnel émet plus que des réserves sur la manière dont se fait la gestion et s'aggrave de la situation économique de l'entreprise qui se fait voir formée par la Marie de Lannion, propriétaire des locaux, et par l'URSSAF.

La tension redouble, un employé qui ne se présente pas au travail parce que sa femme a accouché dans la nuit reçoit une amorce par écrit. «Le code du travail...» s'accorde trois jours au salaire à l'occasion d'une naissance... «l'accorde pas le droit de s'absenter de son travail pour l'accouchement de sa femme. Tout en insistant...» Dans l'atelier, le patron communique par bulletins interposés du style «Veuillez ranger votre desserte

Leur tension redouble, un employé qui ne se présente pas au travail parce que sa femme a accouché dans la nuit reçoit une amorce par écrit. «Le code du travail...» s'accorde trois jours au salaire à l'occasion d'une naissance... «l'accorde pas le droit de s'absenter de son travail pour l'accouchement de sa femme. Tout en insistant...» Dans l'atelier, le patron communique par bulletins interposés du style «Veuillez ranger votre desserte

6 le canard de nantes à brest

TRAVAIL

Lannion

PROFESS PROFESS PROFESS

Sur la Zone industrielle de Lannion, à deux pas de l'aérodrome, Polydass écrit une nouvelle page de l'histoire de la décentralisation. Une histoire à laquelle on pourra bientôt mettre un point final au train où vont les choses. Le petit chapitre qui laissera le bureau d'études spécialisé dans le dessin et la gravure de plaques de signalisation et de sécurité aura des allures de tragédie-comédie. Tragédie, car le risque de s'acharner par la disparition d'une entreprise qui vient de toucher 370 000 F de prime au titre de la décentralisation et par le chômage d'une bonne dizaine de salariés. Comédie, parce que le comportement du patron atteint la caricature et qu'il donne à certains épisodes le ton du vaudeville.

Il est tout presque au complet, assis autour d'une table basse dans le hall de l'entreprise qu'il occupe pour et nuit depuis trois jours. Le secrétaire de l'union locale CFTD fait les présentations puis laisse raconter d'abord par ceux qui sont venus. Ouï ouïe le feu ? Sourires, on se rejette la balle en disant «Vas-y, on te reprendra si tu es des bêtises là. Finalement, la racontée ensemble, cette histoire, chacun apporte son témoignage. Les plus anciens d'entre eux sont entrés dans l'entreprise à sa création en septembre 78. «Les années ont duré deux mois puis le patron est passé aux sarcasmes, aux insultes, on s'est fait traiter de cas sociaux, d'incapables...» Un apprenti ne tient pas le coup. Il signe sa lettre de démission, difficilement car sa main tremble d'émotion pendant que le patron le traite d'analphabète. Les rapports se détachent de l'organigramme et font appel à l'inspection du Travail. Ses recommandations pour l'élection de délégués arrivent au bureau de M. Henry. Celui-ci répond par deux licenciements, on est au mois de mai 79, un en plus tard le tribunal vient de condamner l'employeur à leur verser des dommages et intérêts. Entre temps, le climat n'a fait qu'empirer mais les élections de délégués ont enfin lieu en février dernier. Malgré des salaires qui ne dépassent pas 2 200 F et qui pour la plupart ne décollent pas du SMIC, les salariés s'entraident à deux revendications, l'amélioration des conditions de travail et son organisation car le personnel émet plus que des réserves sur la manière dont se fait la gestion et s'aggrave de la situation économique de l'entreprise qui se fait voir formée par la Marie de Lannion, propriétaire des locaux, et par l'URSSAF.

Leur tension redouble, un employé qui ne se présente pas au travail parce que sa femme a accouché dans la nuit reçoit une amorce par écrit. «Le code du travail...» s'accorde trois jours au salaire à l'occasion d'une naissance... «l'accorde pas le droit de s'absenter de son travail pour l'accouchement de sa femme. Tout en insistant...» Dans l'atelier, le patron communique par bulletins interposés du style «Veuillez ranger votre desserte

Leur tension redouble, un employé qui ne se présente pas au travail parce que sa femme a accouché dans la nuit reçoit une amorce par écrit. «Le code du travail...» s'accorde trois jours au salaire à l'occasion d'une naissance... «l'accorde pas le droit de s'absenter de son travail pour l'accouchement de sa femme. Tout en insistant...» Dans l'atelier, le patron communique par bulletins interposés du style «Veuillez ranger votre desserte

6 le canard de nantes à brest

Les faveurs du préfet

L'APRFB et le comité de défense du bassin du Ligez ne sont pas au bout de leurs peines. A Guérande, aux limites du Finistère et des Côtes-du-Nord, M. Tilly, patron des abattoirs et seigneur des lieux, impose littéralement le «Guez», un ruisseau qui rejoint le «Guez» à Belle-Ile pour former le «Ligez». Non content de déverser une bonne partie des effluents non traités de son entreprise, son plan d'eau communal... car il est aussi maire — absorbe parfois la totalité du débit du meilleur cours d'eau. Il a tant abusé qu'administration, pourtant bienveillante, a dû sauver la face en prenant des sanctions. Sous la pression des écologistes et des élus, elle exige même que M. Tilly ne double pas sa production comme à l'intention de la faire, en passant à 500 tonnes/jour, sans augmenter sa capacité de traitement des effluents.

Une sévérité de façade comme en témoigne la lettre adressée par le préfet du Finistère au ministre de l'Environnement le 12 février. Une lettre qui s'est égarée du côté de l'APRFB.S. et qui dit ceci : «M. Tilly est conscient des nuisances apportées et il n'est pas opposé à ce que la S.A. Tilly apporte une participation financière...» — sous-entendu, à la construction d'une station d'épuration — Sans préjudice de l'accord de M. Tilly sur le contenu de ces dispositions envisagées, je pense pouvoir affirmer que la réalisation concrète des travaux devrait pouvoir intervenir à court terme. Compte tenu de cela, je me permets de vous réitérer, sauf objection de votre part, ma demande de suspension des sanctions prévues à l'article 21 de la loi du 10/7/70 concernant la S.A. Tilly et Cie.

L'anti-paysan de pont-L'abbé

Le Dr Bénard, chirurgien-maire de Pont-L'abbé, a vraiment la rançune tenace. Apparemment il tient la campagne de son cahier pour responsable de son échec aux dernières élections cantonales. Et il le fait payer aux paysans.

Sur ses instances, six producteurs de pommes de terre ont été poursuivis devant le tribunal de Quimper qui, le 14 janvier, les a condamnés à 500 F d'amende. Le délit : entrave à la circulation, le motif : une manifestation, le 30 juin précédent, au cours de laquelle des pommes de terre avaient été déchargées dans la rue afin que chacun puisse se servir.

A la même époque, les producteurs d'autres régions avaient été poursuivis à Saint-Pol de Léon, à Saint-Malo. Personne n'avait seulement songé qu'il y avait là maître à pourrains. Mais la vindicte écroule chez le Dr Bénard tout sens du ridicule.

6 le canard de nantes à brest

SOCIÉTÉ



TROIS MORTS PAR ACCOUTUMANCE

Si la France devait intervenir militairement du côté du Moyen ou de l'Extrême-Orient, c'est de Nouméa, dit-on, que partirait ses avions. Le général Jean Barthelemy, qui commande les forces armées de la Nouvelle-Calédonie, a en tous cas pour consigne de veiller avec un soin particulier à la condition physique de ses troupes. On ne lésine pas, dans cet archipel proche de l'Australie, sur la quantité et la rigueur de l'entraînement. En 79, les hommes du régiment d'infanterie de marine du Pacifique, basé à Nouméa, ont passé, suivant le lieutenant-colonel qui le commande, «120 jours sur le terrain, dans toutes les conditions climatiques ou géographiques. Les véhicules ont parcouru

1 400 000 kms sur des routes et des pistes très difficiles, 1 500 sauts en parachute ont été effectués, toutes les unités ont suivi le stage d'infanterie maritime et commando, de nombreux exercices en mer ou en hélicoptère, jour comme de nuit, ont été effectués. Les conditions climatiques sont celles de la zone australe. En début d'année par exemple, l'été bat son plein et le thermomètre s'offre des grimpettes à 42 et même 44°. C'était le cas le 9 janvier dernier.

Ce jour-là, trois appelés, dont l'un Finistérien et un Morbihannais, sont morts d'un coup de chaleur près du camp de Plum, à une quarantaine de kilomètres de Nouméa. Les trois d'air en question étaient à 60° ou plus, la grande chaleur qui requiert la température du corps avarié par réchauffement.

Fatigues, fatigues
Du général au lieutenant, en passant par le colonel et le capitaine, mais de surcroît il avait imposé par décret de zèle une première marche de commando de 8 km l'après-midi, puis une seconde, à l'issue de ses chefs, le 8 janvier. Le chef de section de votre fils, a écrit le général au père de Jacques Simon, est resté à l'hôpital, ses blessures ont été soignées à l'hôpital.

Le quotidien en question a une autre manière de s'exprimer. Il faut affirmer que des initiatives maladroites ou fautes de jugement ont entraîné des pertes humaines et matérielles et qu'il est nécessaire de mener à bien les opérations militaires. Le directeur de l'établissement public, sous le couvert d'une enquête administrative, a été accusé d'avoir fait passer des renseignements à l'ennemi.

6 le canard de nantes à brest

Leur tension redouble, un employé qui ne se présente pas au travail parce que sa femme a accouché dans la nuit reçoit une amorce par écrit. «Le code du travail...» s'accorde trois jours au salaire à l'occasion d'une naissance... «l'accorde pas le droit de s'absenter de son travail pour l'accouchement de sa femme. Tout en insistant...» Dans l'atelier, le patron communique par bulletins interposés du style «Veuillez ranger votre desserte

Leur tension redouble, un employé qui ne se présente pas au travail parce que sa femme a accouché dans la nuit reçoit une amorce par écrit. «Le code du travail...» s'accorde trois jours au salaire à l'occasion d'une naissance... «l'accorde pas le droit de s'absenter de son travail pour l'accouchement de sa femme. Tout en insistant...» Dans l'atelier, le patron communique par bulletins interposés du style «Veuillez ranger votre desserte

Les classes Kaki de St-Aubin

Les élèves du lycée d'enseignement professionnel Agricole de St-Aubin-du-Cormier ont bien de la chance d'habiter à deux pas du camp militaire de la lande d'Oute. Le 7 mai, ils étaient invités par le colonel De Langemann, Du Passat Casau à une journée sportive-jeunesse. Au programme, sports et propagande : présentation de matériel militaire, séance de dressage de chiens de guerre, exhibition de semences féminines, etc. Le directeur de l'établissement ne s'est apparemment pas posé de questions avant de répondre à l'invitation de son supérieur. Les élèves ont été envoyés à leur place, sans vouloir, dit-elle, entreprendre une analyse approfondie de l'armée, cette intrusion dans notre établissement nous amène à certaines réflexions :

Des deux budgets, celui de l'armée et celui de l'enseignement lequel augmentent le plus vite ?
- Depuis quand l'armée a-t-elle le droit de se substituer à l'équipe pédagogique d'un établissement public ?
- Le temps obligatoire du service militaire national sera-t-il trop court ? Il est inacceptable, ajoutent les lycéistes, que les cours d'un établissement public soient sacrifiés au profit d'une propagande militaire de recrutement basée sur le mythe de la jeunesse et de la virilité. Les enseignants du SGEN et du SNETAP ont assuré normalement leur service le 7 mai.

le canard de nantes à brest

Leur tension redouble, un employé qui ne se présente pas au travail parce que sa femme a accouché dans la nuit reçoit une amorce par écrit. «Le code du travail...» s'accorde trois jours au salaire à l'occasion d'une naissance... «l'accorde pas le droit de s'absenter de son travail pour l'accouchement de sa femme. Tout en insistant...» Dans l'atelier, le patron communique par bulletins interposés du style «Veuillez ranger votre desserte

Leur tension redouble, un employé qui ne se présente pas au travail parce que sa femme a accouché dans la nuit reçoit une amorce par écrit. «Le code du travail...» s'accorde trois jours au salaire à l'occasion d'une naissance... «l'accorde pas le droit de s'absenter de son travail pour l'accouchement de sa femme. Tout en insistant...» Dans l'atelier, le patron communique par bulletins interposés du style «Veuillez ranger votre desserte

SOCIÉTÉ

100 000 personnes attendues à Plogoff



LE PENTECOTE ANTI-NUCLEAIRE

Le Comité de défense de Plogoff, le G.F.A. et les CLIN de Bretagne ont défini dans ses grandes lignes le cadre de la gigantesque fête anti-nucléaire qu'ils organisent les 24 et 25 mai à la Baie des Trépassés. Ils se préparent à recevoir cent à cent cinquante mille personnes, à les informer, les distraire, les nourrir, les héberger, assurer leur sécurité et les éclairer sans le concours d'ÉDF qui risquerait d'y mettre peu de bonne volonté. Un travail énorme, mais des références sérieuses pour éviter le débordement : la fête du 16 mars dernier à laquelle plus de 50 000 personnes avaient participé.

Le programme, qui subira probablement avant le 24 des modifications de détail, débutera le samedi à 14 heures par deux grands forums, l'un centré sur les alternatives énergétiques concrètes par une exposition du jeune CREPTAB, le second sur les alternatives de lutte et des forums annexes : « Nucléaire et santé », « Nucléaire et économie », « Nucléaire et sécurité ». Sur la liste provirote des participants : des avocats, Choucq et Teitgen ; des biologistes, Demare et Le Gall ; des écologistes, J.C. Pierre de l'APPSB et Mercier du groupe ARES de Toulouse ; un économiste, Louis Puiseux ; des scientifiques, Philippe Courège et Michel Roux, ainsi que le général de Bollardière.

A 18 h 30, concert avec des artistes dont les noms sont encore incertains. Après une pause, de 20 h à 20 h 30, une synthèse du forum est prévue jusqu'à 22 h où débutera un concert de rock et blues.

La journée du dimanche débutera par une animation libre, tous les groupes seront les bienvenus. Puis, à 13 h 30, commencera un concert avec Yvon Etienne, Glenmor, Gilles

Servat, les Tri Yann et le groupe occitan Sauveterre et Frédéric. Concert qui sera interrompu par l'arrivée des moutons du Larzac et par les interventions des représentants du Comité de défense, de la coordination anti-nucléaire, du G.F.A. et des gens du Larzac.

Après une pause, de 19 h 30 à 20 h 30, le spectacle recommencera avec Gweltaz ar Fur et probablement Claude Besson, puis, vers 22 h, les Hoperien, les Diaoulaer amenez et peut-être Dir a tan animeront un fest-noz.

Les organisateurs qui ont prévu une quarantaine d'hectares de parking et de grands espaces de camping équipés de sanitaires conseillent aux gens de venir en autocar et de se munir de duvets. Pour ce qui est du manger et du boire, ils ont tout prévu pour satisfaire une centaine de milliers d'estomacs (sandwichs, crêpes, riz, gâteaux, merguez, soupe de poissons, etc.). La charcuterie arrivera par camions et tous les boulangers du Cap se mobiliseront pour nourrir les bouches anti-nucléaires. Des bouches bretonnes, françaises, mais aussi galloises, belges, allemandes, suisses, basques espagnoles. Ceux qui ne pourront faire autrement que de venir en voiture devront limiter au maximum leurs déplacements qui de toute manière seront canalisés pour assurer la sécurité. Pour les enfants, une garderie est prévue à l'école de Laoual, près du lieu de la fête, avec une animation, films, chanteurs, clowns. Pour les « papumés » enfin, deux bureaux d'accueil avec interprètes seront ouverts, l'un au bourg de Plogoff, le second à Clédren.

Tout cela va coûter cher, 400 000 F pour la seule sono, et les organisateurs demanderont une participation modeste, cinq francs maximum, en échange d'un auto-collant.

enfin

■ **PILOGOFF - ALTERNATIVE** C'est le nom que s'est donné l'association fondée par la population de Plogoff afin de promouvoir la recherche en matière d'énergies alternatives : la structure juridique du G.F.A. était mal adaptée à ce type d'activité. Présidée par Jean Moalic — vice-présidente Annie Carval —, cette association pourra servir à des réalisations concrètes. Les habitants de Plogoff ont même pu, par exemple à réaliser une maison entièrement autonome pour le berger de Feunteun-Aval. Un projet d'éolienne pouvant alimenter un hameau en électricité est également en cours. Le siège social de « Plogoff-Alternative » est à la mairie de Plogoff. La cotisation annuelle est de 100 F pour les membres actifs et 50 F pour les membres honoraires.

■ **LE COMITÉ PILOGOFF ET LE CLIN DE QUIMPER** ont organisé une série d'informations autour du nucléaire. Au programme : le 20 mai, à 20 h 30, salle Toul à Lézard, conférence-débat avec Yves Le Gal sur les dangers du nucléaire. Le 22 mai, à 20 h 30, à la MFI de Penbars, manifestation sur le plan Orsec-Rad. Le 29 mai, à 20 h 30, salle Toul à Lézard, projection du film de Per Mannstadt « Voyage dans les corridors de la terre. Le 5 juin, même heure, même lieu, le Plan Aléa-Breton, présenté par l'un de ses auteurs.

■ **LA S.E.P.N.B.** a fait l'objet d'un rapport par le Conseil général de l'Finistère sur ses opinions anti-nucléaires. Une subvention de 5 000 francs lui a finalement été accordée, mais certains conseillers ont expliqué qu'ils ne voulaient pas alimenter l'association en raison de son opposition à l'implantation de centrales nucléaires et ce, malgré l'énorme travail qu'effectue la S.E.P.N.B. en matière d'environnement. C'est ce qu'on appelle du chantage.

■ **UN COLLECTIF** « Gens des nuisances » s'est constitué. L'association a pour but de recueillir les noms des personnes s'agissant à ce pas faire d'habitation jusqu'à l'obtention du permis de construire. Les 336 premières lettres adressées en deux mois ont été expédiées à Giscard d'Estaing. Renseignements et envoi des lettres à « Collectif gens des nuisances » c/o rue Danton 31400 Toulouse.

■ **AVE.N.L.R.**, c'est l'Association de vulgarisation des Energies Nouvelles Individuelles et Régionales. Comme son nom l'indique, elle se propose de travailler et d'informer sur les énergies alternatives et singulièrement sur le biométhane. Contact : René Hall, Kerdennec, Plogoff, 29217 Le Coudrec.

■ **LES BIOLOGISTES** du laboratoire de Concarneau apprenent leur soutien à la population du cap. Les chercheurs et les techniciens de l'Institut du Laboratoire de France-Marine du Collège de France tentent les plus vives réserves quant à la valeur scientifique et technique du dossier. Ils exigent l'abandon rapide du programme nucléaire et son remplacement par un développement intelligent et l'utilisation d'énergies renouvelables.

SOCIÉTÉ

LES ENERGIES

Il est temps que les gens qui se veulent anti-nucléaires passent aux choses concrètes. Jean-Marc Hervio, instituteur à Loqueffret et membre de la SEPNB assure depuis sa création il y a deux mois, le secrétariat du Centre de Recherches, d'Études et de Promotion des Technologies Appropriées en Bretagne (CREPTAB). Il résume d'une phrase l'idée qui a conduit avec un groupe sensibilisé aux problèmes des énergies douces à créer une association qui ferait le lien entre les bonnes intentions et les réalisations pratiques. Il précise « Nos deux idées de départ étaient les suivantes. Premièrement, il y a en Bretagne un tas d'individus ou de groupes qui travaillent dans leur coin. Deuxièmement, si l'on veut être crédible, il est grand temps d'être concret.

ORTÉE par des adhérents de la SEPNB et des CLIN, l'idée s'est nourrie des luttes de Plogoff pour prendre corps. L'association au singulier ou paritaire — mais c'est peut-être indispensable pour faire sérieux — a été nommée pour donner le coup de pouce indispensable au passage à la concrétisation concrète. Comment dans la pratique le CREPTAB parviendra-t-il à aider ces groupes ou ces individus

documentaire en France et en Angleterre. Fort de ces deux outils le CREPTAB qui compte déjà une quarantaine de membres dont plusieurs associations (Les Amis du Lézard etc.) s'inscrira essentiellement au milieu agricole et aux collectivités locales.

A propos de ces derniers, Hervio explique : « Elles peuvent beaucoup des énergies douces mais elles ne font rien ou presque. Il faut les remettre au point du mur. Il ne les accuse pas de mauvaise volonté mais plutôt d'une inertie qu'il s'agit de secouer. Pour l'agriculture, il ajoute « Ce sont surtout les petites et moyennes entreprises auxquelles nous songeons, pour les grosses, il n'y a pas de soucis à se faire, l'industrie y réfléchira ».

Priorité à l'artisanat L'industrie traditionnelle Quelles relations le CREPTAB a-t-il l'intention d'établir avec elle ? « On s'en amène à travailler avec de grosses entreprises mais on veut aller à gauche, vers les petites et moyennes entreprises. Le centre pourra assurer une fonction de liaison association et consommateurs. En fait la jeune association songe à la mesure du possible à travailler avec des entreprises artisanales, voire à favoriser leur création, et y a moyen de créer beaucoup d'emplois répartis sur des petites unités. Les solutions — C'est le cas des communes — par exemple — sont à trouver ou à inventer ».

l'argente ? L'instituteur de Loqueffret ne cache pas que le CREPTAB est un stade des espérances, mais des espérances solides. Les cotisations des adhérents d'abord, puis les subventions des collectivités locales, des collectivités générales. Enfin la participation des intéressés aux études réalisées par leurs cotisations. J.M. Hervio est optimiste, les nouvelles adhésions arrivent chaque jour et il s'étonne même du nombre de gens qui, aux quatre coins de Bretagne, rejoignent leur petite sous-commission locale (éolienne, chauffe-eau solaire, pompe à chaleur, récupérateur de gaz de fumée, etc.).

EDF, un client exigeant Le CREPTAB aussi peaufine son projet, à Brest, il a un statut spécifique, il a le droit de produire du méthane dans une exploitation où des agriculteurs regroupés en GAEC élèvent des bovins. Le coût de l'éolienne avoisine les huit millions de centimes, le main d'œuvre étant essentiellement bénévole. Le dossier technique est prêt depuis plusieurs mois, il accompagnait les demandes de subvention au Conseil général du Finistère et au ministère de l'Agriculture. Le premier à expliquer que la demande attendait la prochaine tournée, le second n'a pas répondu : « Nous n'intendons pas de réponse, contentez J.M. Hervio, les subventions promises par le gouvernement ont été accordées aux industriels. Pas question pour autant de renoncer au projet, l'association y a plusieurs fois été ». « On doit arriver, en récupérant le méthane contenu dans le fumier, à produire plus de courant qu'il n'en faut pour les besoins de la ferme en chauffage, éclairage et force motrice. Il y

aura donc production par rapport aux besoins de l'entreprise et le CREPTAB pourra se consacrer à proposer à EDF de reprendre au réseau le supplément de courant. « C'est théoriquement possible, mais la direction régionale de Brest nous répond qu'en cas de problème nous aurons à passer en 15 000 volts. Pour ça, il nous faudrait investir cinq millions supplémentaires. Il ne se fait pas d'installations sur la nature réelle de nos exigences. EDF qui en a la possibilité juridique aurait évidemment intérêt à acheter ce courant deux fois moins cher que son kilowatt nucléaire et qu'elle passerait au-dessus de sa valeur. Elle a besoin de courant, mais quand on lui en propose du propre et du pas cher, elle fait la difficile... Ce faisant, elle risque d'abouter un jour, à l'effet inverse de celui qu'elle recherche. Quand le coût de l'énergie dépassera le coût tolérable et que parallèlement les producteurs de fumiers feront leurs preuves, certaines idées germées peut-être dans les têtes des agriculteurs. On les verra alors se regrouper en CUMA pour utiliser au mieux les énergies appropriées à leurs cultures secondaires leur supplément de courant pour fumer chez leurs voisins. Ce jour là, la preuve

Si l'association se développe comme elle l'espère, elle songe même à créer un atelier où ses adhérents pourraient s'initier aux techniques de construction et de maintenance dans la mesure de leurs compétences les appareils qu'ils installent dans leur maison ou leur entreprise.

Pour tous renseignements et adhésions, C.R.E.P.T.A.B. c/o J.M. Hervio, Ecole publique 29126 Loqueffret.

Cotisation membre actif 50 F, groupe 100 F. L'association fait également appel aux souscriptions.

à PILOGOFF un N° SPÉCIAL

Qu'on se le dise et qu'on s'y fasse. Le Canard de Nantes à Brest sort un numéro spécial entièrement consacré à la résistance de Plogoff contre le nucléaire. Au sommaire : à partir de textes déjà publiés dans le Canard, un récit complet et vivant des principaux événements qui ont marqué l'exemplaire combat de Plogoff durant l'enquête dite d'utilité publique ; pour comprendre ces événements et ce combat, l'histoire inédite de la résistance plogoffite au nucléaire depuis son commencement et ses hésitations jusqu'à ses plus récents développements ; des documents photographiques sur l'histoire et l'actualité de cette résistance ; une bande dessinée de Nono.

Le numéro spécial sera en vente au stand du comité de vigilance de Plogoff lors du grand rassemblement de la Pentecôte et ensuite dans son local de l'ancienne mairie. On le retrouvera aussi dès le 22 mai aux adresses suivantes : Mme Riou, place de la République, Rostrénen ; Librairie Portebas, rue Notre-Dame, Guimpard ; La Cité des Champs, 12, rue des Puits-Saint-Michel, Guimpard ; Café des Sports, 14 rue du Dr Moisan, Mordogan ; La Bonne Vie, 5 rue de l'Horloge, Dian ; Maison de la Presse, Rostrénen ; Librairie, 4 bis rue du Centre, Mûre-de-Bretagne ; La Kérouzelle, Jugon ; Café-Théâtre la Rosale, Dallo près Jugon (Côtes-du-Nord) ; G.F.D.T., 4 ter, rue Jean-Jaurès, Quimper ; Calligrammes, 18, rue Fréron, Quimper ; Ar Bad Keltiek, 2, rue du roi Gradlon, Quimper ; Kiosque de la gare, Guimpard ; Le Temps des Cerises, Berrien ; Librairie Grafiti, place Saint-Louis, Brest ; Ti Coz, venelle au bourg, Morlaix ; Ker-Ye, 20, place Cornic, Morlaix ; Librairie L'Herbe Durandeau-Cleinet, 37, rue Vasselot, Rennes ; Breiz, 17, rue Penhoët, Rennes ; Librairie La Hulotte, 14, rue Sévigné, Vitré ; Librairie Le Monde en Marche, 71, rue saint-Georges, Rennes (Ile-et-Vilaine) ; Coop Breiz, 9, avenue du Gal de Gaulle, La Baule ; Librairie 71, rue Jean-Jaurès, Nantes ; L'Albatros, 38, rue du Maine, Nantes ; Loire-Atlantique ; Librairie La Tête en Bas, 4, rue Barra, Angers ; Breiz, 10, rue de Maine, Paris. Toutes les propositions d'autres points de vente seront les bienvenues.

Ce numéro sera aussi en vente au siège du « Canard de Nantes à Brest », soit directement soit par correspondance. Pour la vente par correspondance, les groupes vos commandes (au moins dix exemplaires), car les envois exemplaire par exemplaire représenteraient une surcharge de travail difficilement supportable. Joignez le chèque à la commande marquée P.F. L'exemplaire de ce numéro historique sera vendu 5 F.

BANDE D'AMATEURS VA !
DEPUIS LE TEMPS QUE
JE CRASSE DE L'AIR,
C'EST ENFIN MOI
SEUL MON SPECIALISTE
DE L'ÉCOLENN.

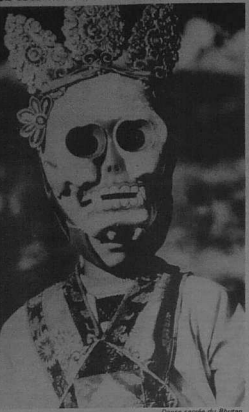
L'agriculture se met au vert

PAR les chemins de l'économie plus que par ceux de l'écologie, le monde de l'agriculture découvre lentement les énergies alternatives. L'INRA affectue dans ce domaine des études sérieuses, les industriels pressés au Salon International de la Machine Agricole ont présenté leurs premières réalisations commerciales et, un peu partout, ingénieurs et techniciens se penchent sur le sujet. Les élèves du cours de technique agricole et gestion de l'entreprise du lycée agricole du Rheu à Rennes viennent de rédiger une plaquette de 80 pages sur les énergies douces en agriculture. Partie de l'idée qu'il existe des possibilités inépuisables et facilement accessibles à l'agriculture ils ont vite constaté en plongeant dans tout ce qui a été écrit sur le sujet qu'il restait beaucoup à faire pour permettre à l'agriculteur d'utiliser pleinement les techniques existantes. Ils ont donc privilégié l'aspect technique de leurs recherches pour présenter les possibilités pratiques dans les domaines de l'énergie solaire, de la biomasse, de l'énergie éolienne, du gaz de fumier et des pompes à chaleur. Le résultat est un travail concret, clair et accessible ; au-delà des aspects techniques, convulcents les auteurs, ingénieurs, ont voulu aussi d'un état d'esprit différent. Ils dispensent en tout cas, grâce à leur future techniciens supérieurs de l'école du Rheu, d'un document intéressant... et s'il ne leur suffit pas, le Créptab leur ouvrira toute grande ses portes.

bref!

SPECTACLES

Festival des arts traditionnels



Le masque roi

Le septième festival des arts traditionnels organisé par la maison de la culture de Rennes aura lieu du 20 mai au 4 juin prochains. Le thème retenu est le masque. Comme chaque année, ce thème imprégné manifestera l'occasion d'un salubre brassage des civilisations.

Véritable sommation le programme du festival. Le prix des places et les horaires précis peuvent être demandés à la maison de la culture (02 99 26 20).

Opéra de Pékin (20, 21 et 22 mai) Riuei Nyan et Makishi de Zambie (28, 29 et 30 mai) Kirihammaru de l'Inde (28 et 30 mai) Kagura du Japon (28, 29, 30 mai et 1er juin). Cérémonie d'initiation de l'Antarctique (28 et 29 mai). Danse de la Bolivie (29 et 30 mai). Pang san de Corée (28 et 29 mai). Danse et musique sacrées du Bhoutan (29, 30 et 31 mai). Medford masks (USA) (28 et 29 mai). Mumba meo boi du Brésil (31 mai et 1er juin). Orchestre classique d'Égypte (31 mai et 1er juin). Chœurs d'Arménie (31 mai). Chansô de Bretagne (31 mai). Maestros du Laos (1er juin). Chansô sôpharistes et bassistes (1er juin). Le korvren de Rennes (1er juin). The bread and puppet theatre (1er et 4 juin). Une filie des masques aura lieu le 28 mai avec la participation des groupes de Zambie, Tanzanie, Corée, Bolivie, Inde, Bhoutan, Japon et des enfants d'Ille-et-Vilaine. Enfin, une exposition sur les masques et leurs fonctions est ouverte jusqu'au 21 juin.

Stages

RENNES (28) : les 17 et 18 mai, à la MJC de la Palud, chœur vocal galibautin. Tout compris : 465 F. Tél : (02) 99 36 10. Du 8 au 11 juin, expression écrite et orale, cuisine. Du 9 au 15 juin, informatique et vie quotidienne. S'adresser à l'APST, 10 allée du Tige, Tél : 60 61 81. Les tarifs sont de 400 F pour un stage individuel, 800 F pour un stage collectif. Du 30 juin au 5 juillet, cours intensifs de breton, assurés par Pier Denez. S'inscrire au service de la Formation Continue de l'Université de Haute Bretagne, à avenue Gaston Berger, 35042 Rennes Cedex, ou Tél : 09 09 40 ou 59 20 33 (soirée 465).

SAINTE-HELENE (28) : du 19 au 23 mai, économie en Bretagne, l'outil en stage, à l'Institut Supérieur de l'AFIST, voir adresse dans le rubrique de Rennes. Du 23 au 27 juin, atelier relais. Du 1er au 5 juillet, semaines de couple. Du 8 au 16 septembre, étude et collecte de la musique, en collaboration avec Danann. Les prix varient de 350 F à 500 F tout compris. Tél : (02) 97 19 10.

SAINTE-BRIEUC (22) : du 19 au 23 mai, «Les comités d'entreprise et l'entreprise». Les tarifs sont de 400 F pour un stage à titre individuel, 750 F pour un stage collectif. prix en

jeux et activités de pleine nature, activées pour vacances d'adolescence. Pour renseignements : AEMO, 17 rue Paul Belahy, 4000 Nantes. Tél : 52 52 84.

TREBUEN (21) : du 15 au 21 juin, stage violon animé par René Werner. Du 20 au 26 juillet, stage violon animé par Phil Froncort, 400 F tout compris. S'adresser à Avien Eden, La Boissière, 25128 Trebun.

BREST (21) : du 30 juin au 5 juillet, cours intensif du breton à l'Auberge de jeunesse, St Guen, 22520 Mor-de-Bretagne. Tél : 29 54 34.

LORIENT (56) : les 24, 25 et 26 mai, danses africaines. Les 14 et 15 juin, théâtre (méditation et relaxation) : incantation à Sargat, 30, rue L. Carnot, 56100 Lorient. Tél : (02) 94 26 14. Prix des stages : 250 F.

PLONEUR-LANVERN (28) : du 8 au 12 juin, du 7 au 11 juillet, du 28 juillet au 1er août, du 25 au 29 août, expression corporelle (500 F). Du 21 au 25 juillet, expression et créativité (1600 F). Du 4 au 8 août, geste et entreprise (550 F) et loisirs sportifs (700 F). Contacter Jocelyne Maréchal-Bonnes, rue de la République, 22020 Ploneur-Lanvern. Tél : (02) 97 88 78.

NANTES (44) : du 14 au 22 juin, du 28 juin au 4 juillet, 21 animations d'animateurs de centres de vacances et de loisirs. Du 18 au 21 juin,

Théâtre pour enfants

Le collectif pour l'enfance de Redon organise un festival du théâtre pour enfants du 22 mai au 2 juin. Les spectacles auront lieu à 14 h à la maison des fêtes de Belleverne.

Le 22 mai, le théâtre du Pélican de Clermont-Ferrand jouera «Scrapuntin» (6 à 12 ans). Le 23 mai, le théâtre de l'écume de Redon jouera «La machine à Corneuh» (6 à 12 ans). Les 27 et 28 mai, le théâtre du pain du jour, de Rennes, jouera «Ma vie ma vie» (6 à 8 ans) et «Les mini-mois» (6 à 12 ans). Le 29 mai, le théâtre de «Père et gendre» (5 à 12 ans et parents). Le 2 juin, le théâtre du Tiouen, de Saint-Brieuc, jouera «A nos hermines l'azur» (13 à 17 ans).

Outre ces spectacles, les animateurs auront lieu au même endroit de 10 à 12 h, les 22, 23, 27, 29, 30 mai et le 2 juin. Le 27 mai, une soirée débat sur le théâtre et l'enfance avec la participation du théâtre du pain du jour, aura lieu à 20 h 30. Enfin, une expo sur le théâtre pour les enfants sera ouverte durant toute la durée du festival.

Expos

MORLAIX (28) : à la Galerie d'Art, jusqu'au 18 mai, Peter J. Marquis, rétrospective photographique. Du 24 mai au 13 juin, photos reportages d'Ivon Ferrero. Au Musée des Jacobins, jusqu'au 9 juin, dessins et peintures de Camille Brylon.

RENNES (35) : jusqu'au 24 mai, à l'Échovien, caricatures et dons de Françoise Mauxion et Michel Auzan.

SAINTE-BRIEUC (22) : jusqu'au 25 mai, 30 rue Brodeur, peintures d'Ivon Ferrero. Jusqu'au 21 mai, au FAC, reportage en Bretagne du groupe Siffit et des collages de Norbert Nisale.

COMMANA (28) : jusqu'au 30 mai, à l'Atelier de Boulhans, expo des «14 poèmes affichés» de Yves Prie.

GUINGAMP (22) : jusqu'au 31 mai, à la Galerie de la Doubarthe Anne, sculptures de Jean Noël Priout, poteries de Jacques Annessau, et terres cuites d'Agathe Béla.



.san francisco blues festival.

14 le canard de nantes à brest

SPECTACLES

Musique

PIELO (22) : à la Ville Ardou, le 18 mai, Le Maur, Lefevre et Bismont, dans un numéro de folk (soirée). Le 23 mai, La Tenra à l'Institut Musical gallo de Fougères.

SCAER (28) : le 16 mai, au Théâtre, Noli Vron.

EROLY (22) : au Cornouan, le 16 mai, El Chacico / Flamenco et traditionnels espagnols. Le 23 mai, Georges Gallon / Flamenco. Le 26 mai, le groupe irlandais Back Bush. Le 30 mai, jazz avec Delcoz-Morlaix.

MORLAIX (28) : le 16 mai, au Théâtre, Gérard Delahaye.

LA GACILY (56) : le 16 mai, au festival du Club Francophone Blues Fest, avec Luther Tisor, Sorny Rhoads, Robert Lowery, J.C. Burns, Messiaje Johnny Waters, Little Willie Littlefield, Ron Thompson.

PARIS (75) : du 16 au 24 mai, au Centre d'Art Cebouk / rue Constant, Mélanie Faverney.

CHATEAULIN (28) : le 17 mai, au lieu de l'Éclair, Cyrille Ledéven (blues, ragtime).

HENNESSY (50) : le 17 mai, à 21 h, au Bateau Ivre, Thierry Gaheret et Dominique Le Guichon.

LOCMARIA-BERBEN (28) : au Temps des Carènes, le 18 mai, à 18 h, Marc Perrone. Le 20 mai, à 20 h, Mélanie Faverney.

SAINTE-BRIEUC (22) : le 20 mai, au Verdier, Françoise Budet. Le 21 mai, à 20 h 30, au Théâtre Gérard Delahaye, Le CHEZ (22) : le 20 mai, au Café de la Gare, concert d'orgue et harmonie avec Michel Groussier et Jean Bann.

NANTES (44) : le 20 mai, aux «Petits sarras», Gérard Delahaye.

BREST (29) : le 22 mai, à 20 h 45, la section harmonie du Comité d'Animation pour les Jeunes (CAJ) de la section bretonne (KAD).

HENNESSY (50) : le 23 mai, à 21 h, au Bateau Ivre.

LOCMARIA-BERBEN (28) : le 23 mai, au foyer Biquodan, Festival de l'Éclair. En première partie, le groupe québécois Azur. Directeurs : Robert Lecoq.

HENNESSY (50) : le 23 mai, à 21 h, au Bateau Ivre.

LOCMARIA-BERBEN (28) : le 23 mai, au foyer Biquodan, Festival de l'Éclair. En première partie, le groupe québécois Azur. Directeurs : Robert Lecoq.



Ces blues

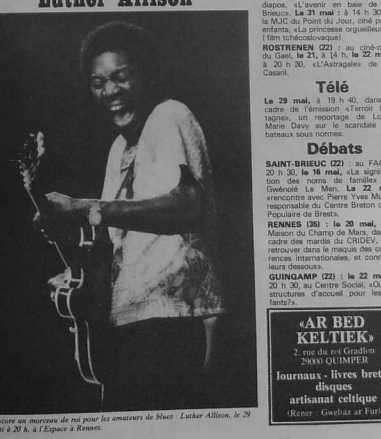
La Bretagne à Paris

Le centre d'art collégial Jean Moigne (1) propose différentes animations autour des villes de Garland qui y seront exposées en compagnie des dentistes de Yann Le Cozart et des photos de Dineha.

Les 28 et 29 mai, à 21 h, Yves Grilleguez et Jean-Pierre Lahore dans «Chant profane» de l'Occidental, poèmes de Cadou, Hélias, Corbière, Garland, musique de Georges Le Gosting. Les 30 et 31 mai, à 21 h : Mergol. Le 31 mai, à 18 h et 21 h, Irène Fran. Le 1er juin, André-Georges Hanon, Jacques Vassal et Morgann signent leur livre. Les 4 et 5 juin, à 21 h, Katel et Skara accompagnés au piano par Alain Rouquette, dira des poèmes de Glemmer, Krall, Gilling et Garland. Les 6 et 7 juin, à 21 h, concert de légendes collégiales avec Jean Markal et Jean-Yves Legagnon pour la musique et les chants. Les 11, 12, 13, 14 juin, à 21 h, Bernard Benoit. Tous les spectacles sont à 30 F (20 F pour les étudiants, chômeurs, enfants et cartes vertes).

(1) 4, rue Constance 75018 Paris (metro Biot) tél : 254 97 62.

Luther Allison



Encore un morceau de rock pour les amateurs de blues - Luther Allison, le 29 mai à 20 h, à l'Épave à Rennes.

Festou-noz

JUON-LES-LACS (22) : le 16 mai, à la salle des Fêtes, avec Avel Navez, Nono, Malahambre.

QUINTIN (22) : le 16 mai, au Bocho, organisé par les Paysans Travailleurs de Corlay, avec Galon, Brigitte Kervoulin, les chanteuses de Louléas, Trigueur-Corbel et Popol.

QUEVRET (22) : le 22 mai, salle des Fêtes, organisé par le comité de soutien à Popoff de Dolon, avec le groupe Galon.

SAINTE-JEAN-DE-BOISEAUL (22) : le 22 mai, à 21 h, salle de l'Alerte, animé sur les Soirées du groupe Galon.

SAINT-LUCE (44) : le 24 mai, à 21 h, salle municipale.

BLAIN (44) : le 24 mai, à 21 h, salle municipale, avec Bettelin.

Cinéma

SAINTE-BRIEUC (22) : le 17 mai, au FAC, à 14 h 30 et 20 h 30, à la Foie de Toujennes de René Vautier et Nicole Le Garrec. Le 27 mai, à 20 h 30, au FAC, un montage diapos, «L'Avant» en base de St-Brieuc. Le 31 mai à 14 h 30, à la MJC du Port du Jour, film pour enfants, «La prisonnière orgueilleuse» (film télévisuel).

ROSTRENN (22) : au club-ciné du Gue, le 21, à 18 h, le 22 mai, à 20 h 30, «Astragales» de G. Casari.

Télé

Le 23 mai, à 19 h 40, dans le cadre de l'émission «Terroir Breton», un montage de Louis Marie Davy sur le scandale des tomates scabieuses.

Débats

SAINTE-BRIEUC (22) : au FAC, à 20 h 30, le 16 mai, «La signification des noms de familles par Genevieve La Mer». Le 22 mai, en concert avec Pierre Yves Massé, responsable du Centre Breton d'Art Populaire de Brest.

RENNES (35) : le 20 mai, à la Maison du Champ de Mars, dans le cadre des mardi du CRIDEV, «55° retrouver dans le maquis des combattants internationaux», et connaître leurs destins.

GUINGAMP (22) : le 22 mai, à 20 h 30, au Centre Social, «Quelles structures d'accueil pour les enfants?».

'AR BED Keltiek'

2 rue du Capitaine
35000 QUIMPER
Journaux - livres bretons
artisanat celtique
(Rennes - Guézec à Paris)

Un coup de blues

Un super coup de blues va souffler sur la Bretagne cette quinzaine, avec Bill Deraumet. À la tête de son acoustique septuor, le quintuor avec Bill Deraumet, le 16, à la 15 mai, à l'Auberge de Jeunes de Saint-Brieuc. Le 17, à la Kevadour, à Joug-les-Lacs. Le 17 à Gargoy, au Musée du Baron Duvaumez. Le 21, chez Paul à Quimper. Le 22, à Plabennec, au Ty Man. Le 23 à Bréganog, au Théophraste. Le 24, à Chateaulin, au Ruis à Paris.

le canard de nantes à brest 15

LA FOLLE AVENTURE DU RÉVÉREND PÈRE MISSIONNAIRE YANN-VARI ABALEA-KALOT ...

(ORIGINE LÉONARDE GARANTIE)

d'après une idée de Youenn GWERNIG

